

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

RAFFALLI

Statistique démographique de la commune de Seillans (Var) de 1809 à 1908

Journal de la société statistique de Paris, tome 53 (1912), p. 484-512

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1912__53__484_0

© Société de statistique de Paris, 1912, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE SEILLANS (VAR)¹

DE 1809 A 1908

Notre statistique englobe une période de cent ans : elle va de l'année 1809 à l'année 1908; elle comprend donc une fraction relativement assez importante du passé.

Son volume, par contre, est bien minime, car elle ne concerne que la commune de Seillans, qui n'est qu'un modeste village.

En l'année 1809, le chiffre de la population de Seillans s'élevait à 2.200 âmes; en 1908, cent ans après, elle n'atteint plus que le chiffre de 1.351, soit une perte de 849 unités, presque le tiers de la population primitive. Cette diminution de la population est due, en partie, à l'excédent des décès sur les naissances : 4.418 décès contre 4.246 naissances, soit un excédent de 172 décès, c'est-à-dire près du cinquième de la perte totale.

Les quatre autres cinquièmes ont quitté le pays, à cause, paraît-il, de la fermeture successive d'usines et fabriques, et aussi par l'attrait magnétique qu'exercent les grandes villes et les petites sur les populations campagnardes. Cet attrait, du reste, n'est pas nouveau : on l'a déjà vu s'exercer dans toute son ampleur dans les derniers temps de la république romaine, et surtout sous les empereurs. Mais, du moins, à Rome, la plèbe savait y trouver le *panem et circenses*, ce qui n'est pas toujours le cas dans nos grandes villes modernes.

On peut évaluer aux deux cinquièmes le chiffre de la population autochtone qui a délaissé son village d'origine. Les deux cinquièmes qui restent sont constitués par la population flottante ouvrière, que les diverses industries avaient fait affluer vers Seillans, et qui ont quitté le pays dès que la majeure partie de ces usines eut fermé ses portes.

Négligeant ces deux derniers points, qui sont plutôt du ressort de l'économie sociale que du domaine médical, nous ferons, après quelques réflexions sur les naissances, une étude comparée des naissances et des décès, et, pour cela, nous partagerons le siècle à l'étude en tranches de vingt-cinq ans.

Cette façon de procéder nous permettra de juxtaposer, de mettre sur le même plan, et comme en relief, ces deux fleuves humains coulant vers une direction diamétralement opposée : l'un sortant du néant et marchant vers la vie, tandis que l'autre suit le chemin inverse.

Malheureusement, au contraire de ce qui se passe en d'autres pays et en d'autres lieux, le volume du fleuve de vie diminue chaque année, tandis que l'autre grossit à vue d'œil.

Une étude attentive nous permettra d'affirmer que ce ne sont pas uniquement les fuites qui se produisent sur son parcours qui sont responsables de cet état de choses si regrettable, mais, principalement, la diminution du débit d'une source languissante. Le mal est à l'origine, dans cette source qui se tarit, et dont l'eau vive et jaillissante ne vient plus rajeunir, renouveler et combler les vides qui se produisent chaque jour.

Ainsi que l'on pourra s'en convaincre par cette étude, la diminution des naissances est effroyable, effroyablement progressive, et elle marche à grands pas vers l'abîme, que nivelle le néant.

J'ai le regret de ne pouvoir exprimer aucune parole d'espoir. Fatalement, à moins d'un changement impossible dans les mœurs, la course va se précipiter. En regard des naissances qui se feront de plus en plus rares, nous verrons grossir, d'année en année, le chiffre des décès : car, plus la population se fera vieille, et plus augmentera la proportion des décès.

Et pourtant, comme la statistique le démontrera, la population de Seillans était, et demeure encore, quoique à un degré moindre, une population saine.

I

NAISSANCES

Dans le cours du siècle à l'étude, il y a eu 4.246 naissances se répartissant de la façon suivante :

I. Dans le premier quart : 1.505 naissances, sur une population oscillant entre 2.200 et 2.187 âmes, soit, par année, une moyenne de 60,02, avec un taux moyen de 27,6 ‰.

II. Dans le second quart : 1.214 naissances, sur une population oscillant entre 2.201 et 1.914 âmes, soit, par année, une moyenne de 48,6, avec un taux moyen de 23 ‰.

III. Dans le troisième quart : 930 naissances, sur une population oscillant entre 1.910 et 1.677 âmes, soit, par année, une moyenne de 37,2, avec un taux moyen de 20,8 ‰.

IV. Dans le quatrième quart : 597 naissances, sur une population oscillant entre 1.676 et 1.319 âmes, soit, par année, une moyenne de 23,9, avec un taux moyen de 15,50 ‰.

Et, pour mieux montrer la marche progressivement descendante de la courbe des naissances, pour mieux montrer que le mouvement se précipite, un peu à la façon du mouvement de la chute des corps, nous allons considérer en détail ce dernier quart du siècle.

Dans les dix premières années de ce quart de siècle, il y a eu 270 naissances, soit une moyenne de 27 par année, avec un taux de 16,33 ‰.

Dans les dix dernières années, il y a eu 211 naissances, soit une moyenne de 21,1 par année, avec un taux de 15,15 ‰.

De ces dix dernières années, les cinq premières comptent 120 naissances, avec une moyenne de 24 naissances par année, et un taux de 16,8 ‰.

Les cinq dernières années avec 91 naissances et une moyenne de 18,2 par année font descendre le taux à 13,50 ‰.

D'où il résulte que la natalité va s'abaissant chaque année, et que le déficit s'accroît (1)

Pour plus de clarté, je vais résumer les chiffres ci-dessus dans un tableau où les différences se montreront d'une manière plus sensible.

(1) Naissances de l'année 1910 : 15 ; de l'année 1911 : 14.

Tableau des naissances. — Naissances du siècle : 4.246

Années	Population	Naissances	Taux pour mille
1809-1833	2.210 à 2.187	1.505	27,6 (1)
1834-1858	2.201 à 1.914	1.214	23,0
1859-1883	1.910 à 1.677	930	20,1
1884-1893	1.676 à 1.593	270	16,3
1894-1898	1.587 à 1.537	216	15,0
1899-1903	1.523 à 1.377	120	16,2
1904-1908	1.372 à 1.319	91	13,5

En considérant toutes les naissances du siècle, on voit l'abaissement du taux descendre de 27,6 ‰ à 15,50 ‰, soit presque la moitié du taux primitif.

Pendant les dix dernières années, partagées en deux moitiés égales, on trouve une différence en moins aussi et, dans le même sens, d'environ un sixième.

Tout cela fait bien mal présager de l'avenir.

Quelles sont les causes principales de cet état de choses ? Elles sont multiples, et leur discussion demandera une étude attentive.

Mais, avant d'entreprendre cette étude, je dirai quelques mots sur certaines causes accessoires.

On a prétendu que les guerres avaient une influence mystérieuse sur la natalité, qu'elles accélèrent la progression des naissances, comme la saignée accélère la circulation du sang dans l'organisme.

Il semblerait, *a priori*, que l'effet contraire serait plus vraisemblable. Ma statistique semble infirmer, du reste, cette opinion.

En effet, de 1809 à 1815, époque où la voix du canon a grondé plus longtemps qu'il n'aurait fallu, le taux des naissances a oscillé autour de 30,2 ‰, moyenne des sept années (2).

Pendant la période suivante, période de paix, de 1816 à 1822, le taux des naissances est descendu à 23,7 ‰ (2).

Je ne vois pas que la nature providence se soit donnée beaucoup de peine pour combler les trouées que le canon avait faites.

Une preuve unique, surtout en statistique, n'a pas une valeur absolue ? me dira-t-on. C'est très possible. Mais une autre preuve, ajoutée à la première, mérite de forcer la vraisemblance, et de donner à l'hypothèse un certain degré de probabilité.

Voilà l'autre preuve : de 1861 à 1870, période de paix relative, avant une grande guerre, le taux des naissances était de 22,1 ‰. Pendant et après la guerre, de 1871 à 1880, le taux des naissances baisse encore jusqu'à 1,85 ‰ (3).

Sans vouloir généraliser les résultats ci-dessus, et en restant dans les bornes de l'horizon de mon village, il semble résulter de mes chiffres que l'opinion de la guerre (facteur actif de naissances) n'est point exacte.

Bien au contraire, il semble ressortir des chiffres qu'il y aurait plutôt une baisse manifeste des naissances après une grande guerre.

(1) Voir, pour le taux de ce tableau et les suivants, le tableau général page 503, où le taux a été calculé pour chaque année. Les taux ci-dessus ne sont que des taux moyens.

(2) Voir pour le taux le tableau de la page 503.

(3) Voir pour le taux, le tableau de la page 503.

La guerre diminuant un des facteurs de la multiplication, et un des facteurs, sinon le plus vigoureux, du moins le plus actif, le produit en est diminué d'autant : c'est absolument évident.

Au point de vue population, la guerre est une véritable calamité, un véritable désastre, qui fait sentir ses effets pendant longtemps. Les saignées successives du siècle dernier ont porté un coup mortel à la capacité prolifique de notre pays ; elles ont anémié et presque stérilisé la nation entière.

Si les guerres de ce siècle combattif ont eu l'avantage de faire voyager aux quatre coins du monde les immortels principes, elles sont en partie responsables de notre déchéance au point de vue du nombre.

Les nations doivent, comme les individus, être avares de leurs forces et ne pas les prodiguer à tous les vents, même pour la gloire ; autrement, pour les uns et pour les autres, c'est le déficit vital.

Et non seulement c'est du déficit quant au nombre, mais aussi du déficit quant à la qualité.

C'est, en effet, de la dernière évidence, qu'une population qui a souffert physiquement et moralement mettra au monde des enfants souffrants. Un brave guerrier, qui a fait la campagne de Russie, ou qui a villégiaturé dans les casemates allemandes, n'en revient pas très dispos pour faire de la bonne besogne procréatrice.

Une autre opinion, qui, si elle n'a pas d'autres mérites, a celui de ne point rechercher la couverture de la nature providence, prétend qu'après une grande guerre, les naissances masculines l'emportent sur les naissances féminines. D'où les bons esprits en concluent que c'est uniquement pour combler les vides masculins que cet excédent se produit. De là à chercher, extra-terre, le *deus ex machina*, il n'y a qu'un pas.

Je ne discuterais même pas cette opinion, si elle n'était recouverte d'une certaine couche scientifique, ou tout au moins de vraisemblable. Les lois qui déterminent la production des sexes sont encore bien obscures : admises par les uns, rejetées par les autres, et absolument indifférentes au plus grand nombre de gens qui n'ont pour les hypothèses qu'un goût très peu prononcé.

De ces hypothèses, je n'en retiendrai seulement que deux : la première prétend que l'ovule mûr, fécondé à un stade donné de karyokynèse, donne naissance à un produit mâle, tandis que l'ovule jeune, n'ayant pas atteint tout son développement, donne naissance, s'il est fécondé pendant ce stade transitoire, à un produit femelle (1).

La deuxième opinion, qui semble de prime abord plus probable, et qui, du reste, a le vif mérite de pouvoir être contrôlée, prétend que la détermination du sexe est régie par cette loi générale, qui domine tout ce qui a vie : la loi du plus fort qui, s'il faut en croire le fabuliste, est toujours la meilleure, sinon la plus honnête.

(1) Les travaux de M. Lœb, de M. Delage ont montré que les phénomènes de fécondation pouvaient être modifiés, favorisés ou contrariés dans les milieux artificiels physico-chimiques, et c'est ainsi que fut établie, réalisée, la théorie de la *Parthénogenèse*. M. L. Schenk, ancien professeur d'embryologie à l'Université de Vienne, publia, en 1898, un travail sur ce problème, et annonça que ses nombreuses et minutieuses recherches, poursuivies depuis longtemps, lui permettaient d'influencer à volonté le sexe du germe, mais sa théorie du *ralentissement de la nutrition*, inspirée par les idées de M. le professeur Bouchard, n'était basée que sur des faits insuffisamment étudiés (*Journal des Médecins et Accoucheurs*, mars 1912).

D'après cette hypothèse, l'individu le plus fort, le plus vigoureux, imprime sa marque, impose son sexe au produit.

Il résulterait de cette loi que, de deux conjoints, le plus fort imprime son empreinte sur leur produit, et que cette empreinte est du sexe différent du sien. En d'autres termes, si l'homme est le plus fort « comme énergie vitale », si, par conséquent, son germe est plus vigoureux que celui de son conjoint, le produit portera sa marque, et ce produit sera une fille. Si c'est, au contraire, la femme qui est la plus forte, il naîtra un garçon.

Il semblerait que cette loi fût facilement vérifiable par l'observation directe. Il n'en est pas, malheureusement, ainsi. L'observation, même profonde, n'arrive pas si facilement que ça à déterminer la valeur vitale de deux conjoints : les apparences trompent souvent et les pannicules graisseux aussi (1).

De plus, il faudrait déterminer cette valeur au moment et non un siècle avant la fécondation, et tout cela n'est pas très pratique. La statistique peut-elle nous tirer d'embarras ?

On peut supposer, en faisant abstraction de beaucoup de choses et de beaucoup d'alcoolisme, que les hommes, en général, sont plus vigoureux que les femmes, l'âge restant en rapport.

Donc, en temps de paix, il devrait se produire normalement un excédent de naissances féminines. — Une légère cause d'erreur réside dans le service militaire et l'expatriement de la jeunesse ; mais cette cause d'erreur ne me paraît pas suffisante pour modifier en totalité les conséquences de la loi précédente.

Si donc cette loi est vraie, dans son ensemble, nous devons trouver sur notre statistique, en temps de paix, un excédent de naissances de filles. Par contre, en temps de guerre, et après une guerre, nous devons trouver l'inverse. Car, la jeunesse valide étant partie, il ne reste, comme facteurs de multiplication, que les personnes âgées, malingres ou tarées : ce qui déplace l'influence, la vigueur, la force vitale du côté et en faveur du sexe féminin.

Une vue d'ensemble sur les naissances du siècle paraît justifier cette loi « de la force », car nous trouvons, sur 4.246 naissances : 2.221 naissances de garçons et 2.025 naissances de filles, soit un excédent de 196 garçons, ce qui donne 43,8 ‰.

(1) M. R. Robinson a présenté à l'Académie des sciences, le 22 mai 1911, une note très intéressante sur la question de la détermination du sexe. Dans une note précédente (24 avril 1911), M. Robinson avait montré l'influence réciproque des capsules surrénales et des glandes génitales et montré, par des faits tant anatomiques que pathologiques, le retentissement mutuel des lésions ou des troubles de fonction de ces organes glandulaires endocrines. Il a souligné dans cette même note le sexe femelle du nouveau-né.

Chez 15 femmes présentant les signes évidents de l'insuffisance des glandes surrénales, on trouve comme produit de fécondation 15 filles. « Voilà un fait qui élucide les ténèbres de la causalité du sexe, c'est un apport scientifique à la théorie ou à la loi de l'hérédité croisée, d'après laquelle le sexe est déterminé par le plus vigoureux des conjoints, mais en sens inverse. » M. Schenk avait déjà attribué l'infériorité au fléchissement du métabolisme chez l'un ou l'autre des producteurs. Le résultat final est le même. D'après M. Robinson, les glandes endocrines en général et les capsules surrénales en particulier sont les seules coupables : leur hypo-fonctionnement produisant des filles. D'où, pour avoir des garçons, il n'y a qu'un moyen : l'opothérapie à l'adrénaline. M. Robinson présente cette hypothèse avec la plus grande réserve (*Journal des Accoucheurs*). L'avenir jugera la valeur de cette théorie nouvelle qui nous semble anti-physiologique au premier chef, et, *a priori*, un peu choquante (*Réflexion personnelle*).

Tableau des naissances au point de vue du sexe

Années	Garçons	Filles	Années	Garçons	Filles
1809.	40	27	1859.	23	23
1810.	36	37	1860.	21	25
1811.	32	37	1861.	33	28
1812.	34	31	1862.	8	11
1813.	32	26	1863.	34	20
1814.	35	34	1864.	21	22
1815.	42	20	1865.	19	19
1816.	29	34	1866.	19	22
1817.	26	26	1867.	16	13
1818.	20	23	1868.	31	15
1819.	29	32	1869.	25	22
1820.	30	23	1870.	26	15
1821.	21	17	1871.	16	16
1822.	45	28	1872.	21	15
1823.	29	25	1873.	16	17
1824.	41	28	1874.	20	19
1825.	31	27	1875.	15	13
1826.	30	28	1876.	19	14
1827.	42	28	1877.	15	22
1828.	35	21	1878.	18	15
1829.	38	22	1879.	12	13
1830.	25	25	1880.	15	15
1831.	35	29	1881.	12	10
1832.	28	28	1882.	17	14
1833.	29	36	1883.	23	17
1834.	39	27	1884.	18	9
1835.	28	39	1885.	21	11
1836.	25	29	1886.	17	10
1837.	23	27	1887.	13	12
1838.	36	37	1888.	8	14
1839.	25	30	1889.	20	14
1840.	20	28	1890.	17	20
1841.	27	26	1891.	12	10
1842.	28	24	1892.	15	10
1843.	30	28	1893.	12	7
1844.	24	23	1894.	13	12
1845.	29	21	1895.	18	11
1846.	18	20	1896.	10	7
1847.	17	23	1897.	12	9
1848.	21	15	1898.	10	11
1849.	26	25	1899.	14	13
1850.	23	22	1900.	12	12
1851.	23	23	1901.	12	10
1852.	20	22	1902.	11	11
1853.	23	22	1903.	12	13
1854.	17	15	1904.	6	9
1855.	17	19	1905.	11	10
1856.	19	23	1906.	15	14
1857.	20	20	1907.	7	7
1858.	18	25	1908.	7	9

Récapitulation :

Garçons.	2.221	} Total : 4.246 naissances.
Filles.	2.025	
Différence.	+ 196 garçons.	

Le premier quart de siècle, de 1809 à 1833, époque de batailles et de pansement des blessures reçues, par conséquent époque de faiblesse et de convalescence masculines, les naissances des garçons l'emportent sur celles des filles : 804 garçons contre 701 filles ; différence en faveur des garçons : 103, un joli chiffre qui ne déplairait pas à l'inventeur de la « loi de force ».

Bien plus, si nous considérons en détail tous ces chiffres, si nous prenons des tranches de dix ans, de façon à les faire coïncider le plus possible, les unes aux époques de paix, les autres aux époques de guerre, nous voyons que, dans l'espace de dix ans, de 1809 à 1818, époque de batailles, nous trouvons : 326 garçons contre 314 filles, soit une différence de 12 unités en faveur des garçons.

De 1830 à 1840, époque de paix, tout au moins extérieure et, négligeant les baricades, nous trouvons : 293 garçons contre 307 filles, soit une différence de 14 unités en faveur des filles.

Tous ces chiffres semblent confirmer la loi en discussion, ainsi que les naissances du deuxième quart de siècle, époque de paix, où les filles tiennent la tête avec 16 unités de plus.

La troisième tranche du siècle est encore favorable à la loi de force : 495 garçons contre 435 filles.

Cette période, comme l'on sait, rappelle un des moments les plus malheureux de notre histoire, où le sang français a coulé à gros bouillons sur les bords de la Meuse et en Champagne. Si nous considérons les dix années après 1870, de 1871 à 1880, nous trouvons 167 naissances de garçons et 159 naissances de filles, soit une différence de 8 unités en faveur des premiers. Jusqu'à présent, les faits confirment la loi en question. Pour gagner les quatre manches, il ne lui manque plus que la faveur de la quatrième épreuve. Malheureusement pour la loi, cette dernière épreuve lui est nettement défavorable.

La dernière période de paix que j'ai comptée, de l'année 1881 à l'année 1900, au lieu de donner un excédent de filles, donne, au contraire, un excédent de garçons : 166 garçons contre 131 filles, soit un excédent de 35 garçons.

La loi échoue au port, par suite de l'hostilité du dernier quart du siècle et des dix années choisies comme étude.

Naturellement, il ne s'ensuit pas que la loi soit fausse. Mes chiffres sont trop faibles pour me permettre une conclusion dans l'un ou l'autre sens. L'étude de la population du pays tout entier ne serait même pas suffisante pour pouvoir émettre un jugement définitif sur cette hypothèse. Bien que notre village appartienne au Midi, il n'a pas la prétention d'émettre et d'imposer des lois générales, et l'auteur de ces lignes encore moins.

Je me garde donc de conclure, mais comme le champ des hypothèses est assez vaste et assez riche pour en fournir en abondance, et à tout venant, je me permets d'en glaner encore une. Cette hypothèse consisterait à admettre que l'instruction obligatoire et prématurée, et surtout cet amour jamais satisfait des petits verres et autres apéritifs, ont déterminé un affaiblissement de la race autant et plus qu'une longue guerre.

L'alcoolisme fait, sans conteste, plus de ravages que n'en ont fait toutes les guerres passées, et l'on peut, assez raisonnablement, je pense, l'assimiler à une grande défaite subie par la race, qui est non seulement anémiée, mais atteinte par lui dans l'intimité de ses forces vives.

Cette hypothèse admise et jointe à cette vérité que les femmes se tiennent mieux sur leurs gardes vis-à-vis des liqueurs vertes et blanches et que, par conséquent, elles se conservent mieux en forme, il n'est pas étonnant que les rôles soient renversés et que ce soit la femme saine qui imprime, au détriment de l'homme débile, sa marque personnelle au produit de son sein. Et c'est justice, comme l'on dit au Palais.

Quelques causes de la diminution des naissances

Nous avons essayé d'établir que les guerres avaient une influence néfaste sur la natalité par suite de la quantité de sève qu'elles tarissent ou qu'elles adultèrent. Mais cette influence ne justifie pas, n'explique pas cette diminution si forte dans le taux des naissances. Cette diminution est due à des causes plus profondes, peu visibles, à des causes agissant lentement, mais sûrement et surtout progressivement.

Un déchaînement momentané des éléments humains, comme une guerre ou une grande épidémie, ne fait qu'effleurer la surface d'une grande nation. La rafale secoue violemment l'édifice humain, le fait trembler sur sa base, soulève jusqu'aux cieux des flots de sang et des montagnes de débris, mais finit toujours par se briser et mourir comme la vague sur le roc qu'elle a entamé. Le cyclone une fois passé, le calme renaît, les flots se nivellent et perdent jusqu'au souvenir de la tourmente.

Un tremblement de terre abat des villes et des montagnes, mais n'est pas de taille à broyer un continent qu'un infusoire a bâti. Les petites causes, c'est-à-dire les moins bruyantes, ont plus de conséquences que les grandes. Ce sont elles qui jouent le principal rôle sur la scène du monde. La pierre de la montagne n'a pu renverser le colosse apocalyptique que parce qu'il avait les pieds d'argile, parce qu'il était gangrené dans ses fondements.

Ces petites causes, si grandes par leurs conséquences, sont de divers ordres. J'avais eu un moment l'idée de les partager, artificiellement, en deux catégories : les causes extérieures ou physiques et les causes intérieures ou morales. Mais, toutes ces causes n'étant que les résultantes les unes des autres, presque les diverses modalités d'un même phénomène, ma classification m'a paru tellement arbitraire que j'y ai renoncé. Je me contenterai donc de les énumérer au fur et à mesure qu'elles se présenteront à mon esprit.

Une vérité qui tient du paradoxe, et que l'histoire a toujours rencontrée et constatée sur son chemin, c'est l'antagonisme, l'incompatibilité qui semble exister entre la valeur prolifique d'une race et son degré de civilisation, la première diminuant quand l'autre augmente et se développe : les peuples sauvages sont très prolifiques, les peuples civilisés le sont très peu.

La civilisation a développé notre bien-être, elle a embelli notre vie, elle nous a appris à goûter avec volupté, ou du moins il nous le semble, à cette coupe de vie, à cette douce joie de vivre que regrettait Iphigénie, et à la goûter pour notre unique satisfaction personnelle.

Il en est résulté que toutes les forces de notre volonté, toutes nos actions seront employées à conserver ce bien-être qui nous rend la vie si douce, et à nous garder de tout ce qui pourrait le diminuer ou l'anéantir. Et, ce que nous voulons pour nous, nous le voulons aussi pour notre unique enfant. De là cette préoccupation constante à ne pas lui donner d'autres frères, qui diminueraient son bien-être futur.

Un enfant constitue déjà un gros embarras, un deuxième ou davantage, ce serait l'abomination de la désolation !

Des statisticiens évaluent à 100.000 par an le nombre des avortements consommés dans notre pays. Ce chiffre, quoique énorme, est bien loin de la vérité. On pourrait le doubler, le tripler sans crainte. Et puis, l'avortement, tel qu'on le comprend en général, c'est-à-dire l'expulsion d'un fœtus avant qu'il soit viable, n'est qu'une faible partie du contingent criminel, même si l'on englobe dans cette définition l'avortement embryonnaire et l'avortement ovulaire.

La plus grosse partie, en effet, de ce contingent criminel est constituée, il faut l'avouer et le crier bien haut, par les fraudes conjugales et extra-conjugales.

On peut, sans crainte, évaluer au quintuple des avortements le chiffre de ces enfants qui manquent par suite des fraudes conjugales. Avortements et fraudes, voilà donc les deux plus grands facteurs de dépopulation. Auprès de ces géants, les autres facteurs ne sont que des pygmées. J'ai déjà cité la guerre comme un pygmée assez nuisible. Je ne citerai que pour mémoire l'avortement médical, l'avortement forcé ainsi que les fraudes imposées par la santé, par l'avis des Hippocrates. Le nombre des enfants tués médicalement et par nécessité impérieuse n'est pas très grand, à notre honneur, c'est une quantité négligeable.

Je m'arrêterai un moment sur une cause plus honorable, indépendante, ou presque, de notre volonté : notre déchéance physique.

La femme se réduit, de plus en plus, à l'état de poupée électrique. Son cerveau s'est développé aux dépens de son corps, qui diminue de jour en jour son périmètre. Une grossesse constitue assez souvent, pour ces poupées, un gros danger et demande presque toujours un long rétablissement. Que l'on regarde autour de soi, et cette vérité sautera aux yeux des plus sceptiques.

Coupables : l'instruction obligatoire mal comprise, les internats, les usines, la vie entre quatre murs, la course aux diplômes, les romans, etc.

A côté de l'école et de l'usine, qui la continue, et comme facteur principal de dégénérescence et de stérilité chez les hommes, il faut placer le mastroquet brandissant, comme une boîte de Pandore, sa liqueur verte ou jaune, cette *aqua toquata* moderne qui est en train de décimer la race.

Naissances gémellaires

Avant de terminer ce chapitre sur les naissances, je dirai un mot des naissances gémellaires, qui se sont produites, dans ma commune, pendant l'espace de cent ans.

Sur 4.246 naissances, il y a eu 32 naissances gémellaires, soit 7,5 ‰.

Ce chiffre est inférieur au chiffre trouvé par M. Bertillon, 9,9 ‰, dans notre pays.

Même, le chiffre de M. Bertillon est très faible, si on le compare à celui de la Suède : 14,5 ‰.

Les autres pays d'Europe offrent des chiffres intermédiaires à ces deux extrêmes ; car la France tient le record du dernier rang.

Je ne sais si la latitude a une influence quelconque sur la production de la gémellité. Il semblerait, d'après l'exemple de la Suède, que cette production augmente à mesure que l'on avance vers le Nord.

Il y aurait aussi à se demander si les peuples les plus prolifiques sont aussi ceux chez lesquels on compte le plus de jumeaux, ce qui, *a priori*, semblerait tout naturel.

Pourtant, d'après les statistiques, il semble qu'il n'en soit pas ainsi.

La Suède, qui arrive en tête pour les naissances gémellaires, n'occupe plus que le sixième rang, si l'on compare sa natalité générale avec celle de la Suisse, de l'Angleterre, de la Prusse, de la Belgique et de la Hollande. La Suède, en effet, ne peut opposer que 127 naissances environ contre 302 naissances hollandaises pour 1.000 habitants

Toujours, d'après M. Bertillon, la gémellité varie beaucoup, presque du simple au double, suivant les diverses provinces françaises.

La région girondine qui est, de toutes les régions françaises, la moins favorisée sur ce point, arrive péniblement au chiffre de 6,77 ‰, tandis que la Haute-Savoie atteint le chiffre de 12,90 ‰.

Quant au sexe, Ribemont-Dessaigne dit qu'en France, les fœtus jumeaux sont le plus souvent du même sexe : les couples uni-sexués dans la proportion de 65 ‰, les couples à sexes croisés dans la proportion de 35 ‰.

Le nombre des garçons l'emporte sur celui des filles, bien que le rapport des sexes soit légèrement modifié en faveur des filles.

En effet, au lieu de trouver 106 garçons pour 100 filles, comme dans les grossesses simples, on n'en trouve que 104 dans les grossesses doubles

Mes chiffres sont un peu différents, sans doute parce que ma statistique n'embrasse qu'un nombre de cas très restreint

Dans ma statistique, la proportion des couples uni-sexués est ramenée à 59 ‰, au lieu de 65 ‰, tandis que la proportion des couples à sexes croisés monte à 41 ‰.

Tableau des naissances gémellaires de 1809 à 1908

Naissances		Garçons	Filles	Age du père	Age de la mère
1 ^{re}	naissance gémellaire	2	»	inconnu	inconnu
2 ^e	—	»	2	—	—
3 ^e	—	1	1	—	—
4 ^e	—	»	2	—	—
5 ^e	—	1	1	—	—
6 ^e	—	1	1	—	—
7 ^e	—	2	»	—	—
8 ^e	—	»	2	—	—
9 ^e	—	2	»	—	—
10 ^e	—	1	1	36	27
11 ^e	—	1	1	25	24
12 ^e	—	2	»	46	40
13 ^e	—	1	1	20	20
14 ^e	—	1	1	32	31
15 ^e	—	2	»	42	34
16 ^e	—	1	1	33	29
17 ^e	—	2	»	49	36
18 ^e	—	1	1	33	31
19 ^e	—	»	2	37	35
20 ^e	—	1	1	62	32
21 ^e	—	»	2	24	21

	Naissances	Garçons	Filles	Age du père	Age de la mère
22 ^e	naissance gémellaire	2	»	36	31
23 ^e	—	2	»	31	33
24 ^e	—	»	2	32	21
25 ^e	—	1	1	31	26
26 ^e	—	1	1	34	39
27 ^e	—	»	2	27	23
28 ^e	—	2	»	44	39
29 ^e	—	2	»	38	25
30 ^e	—	»	2	36	25
31 ^e	—	2	»	25	26
32 ^e	—	1	1	36	32

Couples : 32.	Couples mâles	11
	Couples femelles	8
	Couples bi-sexués	13

La statistique de M. le professeur Pinard se rapproche beaucoup plus, comme résultats, de la mienne.

La statistique de M. Pinard porte sur 150 grossesses gémellaires :

150 cas	2 garçons 46 fois, soit	31 %	} 62 %
	2 filles 46 fois, soit	31 —	
	1 garçon, 1 fille 58 fois, soit	38 —	

La différence entre 59 (ma statistique) et 62 (statistique Pinard), concernant les couples uni-sexués, n'est pas bien grande.

De même, mon chiffre : 41 (sexes croisés) se rapproche du sien : 39.

Par contre, dans ma statistique, la proportion des couples mâles l'emporte franchement sur la proportion des couples femelles.

Le professeur Étienne, de Nancy, sur 2.721 accouchements, a trouvé 33 grossesses gémellaires, ce qui fait une proportion presque double de la mienne. Ces 33 accouchements gémellaires sont répartis, au point de vue du sexe, de la façon suivante :

33 cas.	2 filles 11 fois, soit	33 %	} 60 %
	2 garçons 9 fois, soit	27 —	
	1 fille, 1 garçon 13 fois, soit	39 —	

Cette statistique est, par rapport au nombre de cas étudiés, identique à la mienne, à une unité près.

Le nombre des couples, à sexes croisés, est identique à celui de ma statistique. Par contre, les deux premiers termes de la statistique de M. Étienne, de Nancy, sont renversés, par rapport aux miens

Les couples femelles tiennent, chez lui, la tête : 11 fois des filles contre 9 fois des garçons

Mais les chiffres de cette dernière statistique ne peuvent infirmer la loi générale, qui donne la prédominance au sexe masculin.

Détail à noter, parce qu'il sort du commun : ces trois statistiques peuvent, à la rigueur, se regarder sans rire, contrairement à l'habitude des statistiques. ...

Quelles sont les influences qui agissent pour la production des grossesses gémellaires? Bien malin celui qui pourrait le dire.

Tchouriloff, cité par Ribemont-Dessaigne, pense que, parmi les caractères de la

race, c'est la taille qui a l'action la plus manifeste, la gémellité étant rare dans les régions où il y a une forte proportion d'exemptés pour défaut de taille.

A ce compte-là, les Chinois et les Japonais, dont la tendance au nanisme est assez manifeste, ne doivent pas enregistrer beaucoup de naissances gémellaires.

Ribemont-Dessaigne se demande, avec raison, si cette influence de la taille n'est pas indirecte, et si elle n'est pas le résultat de l'hérédité qui, elle, agit d'une manière très nette sur la production des conceptions multiples.

« Il y a des familles, dit le professeur Pinard, qui ont, pour ainsi dire, le privilège des grossesses multiples. Une jumelle accouche très souvent de jumeaux, et rien n'est plus commun que d'entendre une femme, qui accouche de deux jumeaux, dire que sa mère ou sa grand'mère, ou sa tante ou sa cousine ont eu également des accouchements multiples. » (PINARD).

Dans certains cas, l'hérédité saute une ou même deux générations (LEROY).

D'après la statistique de Pinard et Kleinwachter, c'est de 21 à 28 ans que les grossesses gémellaires se rencontrent le plus souvent.

D'après la statistique de Pinard, portant sur 150 observations de grossesses gémellaires, elles seraient deux fois plus fréquentes chez les multipares que chez les primipares.

Cette dernière opinion me paraît vraie. Ma statistique, du reste, a trop de lacunes sur ce point, pour que je puisse avoir une base de discussion assez solide.

Quant à l'affirmation de Kleinwachter et Pinard, que les grossesses gémellaires se rencontrent le plus souvent entre 21 et 28 ans, elle peut être discutable; et, d'après ma statistique, elle n'est point exacte.

Dans le tableau suivant qui n'est que la reproduction du tableau précédent, j'ai mis, d'un côté, les mères à grossesses gémellaires ne dépassant pas l'âge moyen indiqué par M. Pinard : 28 ans; de l'autre côté, j'ai mis celles ayant dépassé cet âge moyen. Et le résultat de la comparaison de ces deux tableaux infirme l'opinion de M. Pinard, en donnant 10 couples au premier tableau et 13 au second.

J'ai placé, en regard de l'âge de la mère, l'âge du père, lequel doit, sans doute, avoir, lui aussi, une certaine influence sur la gémellité, bien que cette influence laisse le champ libre à toutes les hypothèses.

Grossesses gémellaires selon l'âge des parents

<i>La mère ayant de 20 à 27 ans</i>			<i>La mère ayant plus de 28 ans</i>		
Age de la mère	Age du père	Naissances gémellaires	Age de la mère	Age du père	Naissances gémellaires
20 ans	20 ans	1 garçon 1 fille	29 ans	33 ans	1 garçon 1 fille
21 —	24 —	2 jumelles	31 —	32 —	1 garçon 1 fille
23 —	27 —	2 jumelles	31 —	33 —	1 garçon 1 fille
24 —	25 —	1 garçon 1 fille	31 —	36 —	2 jumeaux
24 —	32 —	2 jumelles	32 —	32 —	1 garçon 1 fille
25 —	38 —	2 jumeaux	32 —	36 —	1 garçon 1 fille
25 —	36 —	2 jumelles	33 —	31 —	2 jumeaux
26 —	25 —	2 jumeaux	34 —	42 —	2 jumeaux
26 —	31 —	1 garçon 1 fille	35 —	37 —	2 jumelles
27 —	36 —	1 garçon 1 fille	36 —	49 —	2 jumeaux
<i>De 20 à 27 ans : 10 couples</i>			39 —	54 —	1 garçon 1 fille
			39 —	44 —	2 jumeaux
			40 —	46 —	2 jumeaux
			<i>Au-dessus de 28 ans : 13 couples</i>		

Il semble résulter, en outre, de l'étude de ces deux tableaux, que les conjoints, au-dessus de 30 ans, ont une tendance à mettre au monde des couples du sexe masculin, de préférence à des couples féminins ou à sexes croisés.

Doit-on en rechercher la cause, dans la robustesse de la femme ou dans la faiblesse de l'homme? Je ne sais. Les chiffres ci-dessus sont un peu contradictoires et ne permettent aucune conclusion à cet égard.

Peut-être qu'une statistique de naissances gémellaires portant sur un millier de cas ferait mieux ressortir la tendance générale imprimée par l'âge des conjoints. Naturellement, l'hérédité possède une grande influence, mais comment agit-elle?

L'hérédité est quelque chose de vague, d'inconnu, d'incompréhensible.

Et puis, la première femme qui a eu une grossesse gémellaire, d'où tenait-elle son hérédité? Mystère!....

Il y a là des lois qui nous échappent, comme presque toutes les lois naturelles.

II

DE LA MORTALITÉ

D'après le Dictionnaire médical de Dechambre, la mortalité générale, en France, oscille entre 23 et 24 ‰. Le rapport qui existe entre le nombre des vivants et celui des décédés est calculé pendant l'unité de temps, c'est-à-dire durant l'année moyenne.

Il faut faire remarquer, ajoute le même auteur, que le chiffre de la mortalité générale, envisagé dans un pays aussi étendu, résulte d'une série de chiffres exprimant la mortalité relative dans les diverses contrées qui la composent.

La mortalité est plus grande dans les régions insalubres que dans les contrées salubres; elle se modifie avec l'âge, le sexe, les lieux, le temps, les races, les conditions telluriques, météorologiques, etc.... (DECHAMBRE).

Notre statistique portant sur un pays très salubre, notre mortalité devrait être inférieure ou tout au moins égale à la moyenne. Nous verrons qu'il en sera ainsi.

Quant aux conditions telluriques et météorologiques, elles ne sont pas de notre domaine : nous ne les connaissons pas du reste.

Aussi, nous n'en parlerons pas. Mais nous tâcherons de mettre en relief, par des tableaux comparatifs, les modifications qui se produisent, dans la mortalité générale, par rapport à l'âge et au sexe.

Après cette étude sur la mortalité générale, nous donnerons des tableaux spéciaux de mortalité infantile, qui comprendront, outre la mortalité pendant l'unité de temps, la mortalité moyenne par jour et par mois d'âge.

Nous terminerons par une étude sur les mort-nés.

Comme pour les naissances, notre statistique englobera le même espace de cent ans : de 1809 à 1908.

Tableau de mortalité (1809-1808)

Années	Population	Décès	Taux p. 100	Années	Population	Décès	Taux p. 100
1809 . . .	2.200	54	2,4	1859 . . .	1.910	50	2,2
1810 . . .	2.213	63	2,8	1860 . . .	1.902	54	3,0
1811 . . .	2.233	49	2,2	1861 . . .	1.942	41	2,2
1812 . . .	2.237	61	2,7	1862 . . .	1.915	46	2,9
1813 . . .	2.235	60	2,7	1863 . . .	1.930	39	2,0
1814 . . .	2.214	60	2,7	1864 . . .	1.941	32	1,6
1815 . . .	2.256	59	2,6	1865 . . .	1.938	41	2,2
1816 . . .	2.247	72	3,2	1866 . . .	1.901	55	2,9
1817 . . .	2.242	57	2,5	1867 . . .	1.878	52	2,8
1818 . . .	2.245	40	1,8	1868 . . .	1.871	53	2,9
1819 . . .	2.265	41	1,8	1869 . . .	1.874	44	2,3
1820 . . .	2.265	53	2,4	1870 . . .	1.858	57	3,1
1821 . . .	2.219	46	2,1	1871 . . .	1.821	75	4,1
1822 . . .	2.213	30	1,4	1872 . . .	1.720	36	2,1
1823 . . .	2.221	45	2,1	1873 . . .	1.706	47	2,7
1824 . . .	2.234	56	2,5	1874 . . .	1.702	42	2,5
1825 . . .	2.347	39	1,7	1875 . . .	1.698	32	1,9
1826 . . .	2.110	39	1,8	1876 . . .	1.720	36	2,1
1827 . . .	2.140	40	1,9	1877 . . .	1.717	39	2,3
1828 . . .	2.155	41	1,9	1878 . . .	1.713	37	2,1
1829 . . .	2.176	49	2,2	1879 . . .	1.705	33	1,9
1830 . . .	2.184	42	1,9	1880 . . .	1.702	32	1,9
1831 . . .	2.163	54	2,5	1881 . . .	1.673	34	2,0
1832 . . .	2.173	46	2,1	1882 . . .	1.671	33	2,0
1833 . . .	2.187	51	2,3	1883 . . .	1.677	34	2,0
1834 . . .	2.201	38	1,7	1884 . . .	1.676	28	1,7
1835 . . .	2.213	55	2,5	1885 . . .	1.675	37	2,1
1836 . . .	2.398	47	2,0	1886 . . .	1.713	23	1,3
1837 . . .	2.391	52	2,2	1887 . . .	1.705	33	2,0
1838 . . .	2.407	59	2,4	1888 . . .	1.685	42	2,5
1839 . . .	2.418	44	1,2	1889 . . .	1.683	36	2,2
1840 . . .	2.418	48	2,0	1890 . . .	1.672	27	1,5
1841 . . .	2.081	67	3,3	1891 . . .	1.621	24	1,5
1842 . . .	2.067	71	3,4	1892 . . .	1.613	33	2,0
1843 . . .	2.068	57	2,7	1893 . . .	1.593	39	2,4
1844 . . .	2.077	38	1,8	1894 . . .	1.587	31	2,0
1845 . . .	2.085	42	2,0	1895 . . .	1.574	45	2,8
1846 . . .	2.070	52	2,5	1896 . . .	1.539	25	1,6
1847 . . .	2.057	53	2,6	1897 . . .	1.536	21	1,6
1848 . . .	2.028	68	3,3	1898 . . .	1.537	20	1,3
1849 . . .	2.012	67	3,3	1899 . . .	1.523	41	2,7
1850 . . .	2.009	48	2,3	1900 . . .	1.508	39	2,6
1851 . . .	2.027	43	2,1	1901 . . .	1.393	34	2,4
1852 . . .	2.027	42	2,1	1902 . . .	1.385	30	2,2
1853 . . .	1.917	55	2,7	1903 . . .	1.377	33	2,4
1854 . . .	1.971	78	4,0	1904 . . .	1.372	22	1,6
1855 . . .	1.925	41	2,1	1905 . . .	1.358	34	2,5
1856 . . .	1.922	45	2,3	1906 . . .	1.351	34	2,5
1857 . . .	1.905	57	2,4	1907 . . .	1.331	34	2,5
1858 . . .	1.914	34	1,7	1908 . . .	1.319	28	2,1

D'après les tableaux ci-dessus, les décès se sont élevés au chiffre de 4.418, avec une moyenne générale de 23 ‰ : taux inférieur au taux moyen de notre pays.

Si, maintenant, nous examinons cette mortalité en détail, nous constatons des

variations dans ce taux moyen : variations assez importantes, et pour lesquelles il nous sera impossible de trouver des explications satisfaisantes.

En effet, le premier quart du siècle accuse 1.247 décès, avec un taux moyen de 22 ‰, chiffre qui étonne par sa petitesse relative, si l'on songe aux diverses et multiples péripéties, aux privations et aux souffrances de toutes sortes, qui ont rempli, si copieusement, cet espace de 25 ans de batailles.

Il est vrai d'ajouter que nous ne rencontrons pas, dans ce laps de temps, ces grandes épidémies de choléra et de gripes que nous trouvons dans les autres parties du siècle.

Il nous semble pourtant que, exception faite pour celle de 1854 — épidémie de choléra, très probablement — et pour celle de 1871 — épidémie de variole —, les diverses épidémies n'ont pas déterminé une léthalité bien sensible dans notre village, si même elles y sont apparues.

Et même ces deux visites importunes, mentionnées plus haut, n'ont point déterminé une léthalité considérable, et elles n'ont point modifié, de beaucoup, les taux moyens des espaces de 25 ans où elles ont régné.

Les différences sensibles qui existent entre les chiffres de mes quatre tableaux restent donc, pour moi, inexplicables.

Quoi qu'il en soit, au lieu de continuer à s'abaisser, le taux de la mortalité augmente dans le deuxième quart du siècle.

De 22 ‰, il passe à 25, chiffre très fort qui dépasse le maximum indiqué par la plupart des démographies.

Ce chiffre baisse un peu, mais se maintient, quand même, près du maximum, dans le troisième quart du siècle : 1.074 décès, donnant un taux moyen de 24 ‰.

Le quatrième et dernier quart, par contre, est très satisfaisant : la baisse s'accroît et descend au-dessous du chiffre moyen minimum : 23 ‰. Le taux moyen des derniers vingt-cinq ans oscille autour de 21 ‰.

Nous verrons que, ici, cet abaissement de la mortalité sort du mystère, et s'explique très bien par une diminution, relativement énorme, des décès d'enfants.

En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les quatre tableaux de mortalité du siècle ; en se rappelant aussi que, d'après les statistiques générales, la mortalité est allée en diminuant, depuis le commencement du siècle dernier, il semble que la courbe partant de 1809 serait descendue insensiblement au dernier taux de 21, et qu'elle était partie vers ce but, si des circonstances inexplicables ne lui avaient imprimé des soubresauts, et altéré sa tendance à la baisse, qui me paraissait manifeste dans le premier quart du siècle.

Quoi qu'il en soit, ce dernier chiffre de 20,9 ‰, si bas, donne une idée exacte de l'excellence du climat de Seillans, et justifie le bon sens averti des fondateurs de ce pays.

Défendu de la morsure des vents du nord par les hautes collines de l'Auzière, protégé à l'est et à l'ouest par des contreforts de collinettes boisées, qui brisent la fureur du mistral et des autres vents, Seillans regarde franchement le midi, que lui masque, seulement, dans le lointain, la ligne boisée de l'Estérel.

Baigné de soleil et de lumière, respirant l'arôme des pins de ses forêts, avec ses eaux vives et jaillissantes, d'une merveilleuse pureté, Seillans est un des villages les plus sains du midi ; et il mériterait, bien plus que de nombreux endroits trop

vantés, de devenir une station où l'on viendrait soigner et guérir les nombreuses tares que l'on promène dans les villes de saison.....

Tableau des décès (au point de vue du sexe)

Années	Hommes	Femmes	Années	Hommes	Femmes
1808. . .	27	27	1859. . .	27	23
1810. . .	34	29	1860. . .	27	27
1811. . .	28	21	1861. . .	19	22
1812. . .	34	27	1862. . .	23	23
1813. . .	29	31	1863. . .	20	19
1814. . .	40	20	1864. . .	19	13
1815. . .	28	31	1865. . .	22	19
1816. . .	40	32	1866. . .	32	23
1817. . .	28	29	1867. . .	26	26
1818. . .	18	22	1868. . .	29	24
1819. . .	16	25	1869. . .	24	20
1820. . .	25	28	1870. . .	25	32
1821. . .	21	25	1871. . .	46	29
1822. . .	11	16	1872. . .	17	19
1823. . .	19	26	1873. . .	28	19
1824. . .	34	22	1874. . .	18	24
1825. . .	21	18	1875. . .	15	17
1826. . .	22	17	1876. . .	12	24
1827. . .	20	20	1877. . .	18	21
1828. . .	23	18	1878. . .	19	18
1829. . .	23	26	1879. . .	13	20
1830. . .	24	18	1880. . .	19	13
1831. . .	27	27	1881. . .	20	14
1832. . .	26	30	1882. . .	19	14
1833. . .	22	29	1883. . .	17	17
1834. . .	17	21	1884. . .	19	9
1835. . .	26	29	1885. . .	16	21
1836. . .	18	29	1886. . .	14	9
1837. . .	29	23	1887. . .	18	15
1838. . .	25	34	1888. . .	25	17
1839. . .	18	26	1889. . .	20	16
1840. . .	22	26	1890. . .	16	11
1841. . .	31	36	1891. . .	11	13
1842. . .	32	30	1892. . .	21	12
1843. . .	31	26	1893. . .	25	14
1844. . .	21	17	1894. . .	12	19
1845. . .	20	22	1895. . .	27	18
1846. . .	33	19	1896. . .	14	11
1847. . .	23	30	1897. . .	13	11
1848. . .	32	36	1898. . .	13	7
1849. . .	28	39	1899. . .	21	20
1850. . .	24	24	1900. . .	19	20
1851. . .	23	20	1901. . .	18	16
1852. . .	19	23	1902. . .	18	12
1853. . .	32	23	1903. . .	14	19
1854. . .	36	42	1904. . .	10	12
1855. . .	15	26	1905. . .	18	16
1856. . .	22	23	1906. . .	12	22
1857. . .	33	24	1907. . .	17	17
1858. . .	16	18	1908. . .	19	9

Si nous considérons les décès au point de vue de leur répartition suivant les âges, nous remarquons que, pendant tout le cours du siècle, les décès masculins se sont élevés au chiffre de 2.254, contre 2.165 décès féminins, soit une différence de 88 décès aux dépens des hommes.

Je rappelle que le chiffre des naissances, pour le même laps de temps, était de 4.246 : 2.221 naissances masculines et 2.025 naissances féminines, soit une différence de 196 unités, en faveur des naissances masculines. En défalquant, de la

première différence, celle que nous avons trouvée dans les décès, nous constatons que les hommes restent en plus grand nombre que les femmes.

Je m'abstiens de toute réflexion sur ce point, qui n'est, peut-être, que local.

J'ajouterai seulement qu'en admettant, pour les hommes, un taux moyen de natalité égal à 24 ‰, et pour les femmes un taux de 22 ‰, le taux de la mortalité devient 22 ‰ pour les premiers, tandis qu'il n'est que de 21 ‰, pour les seconds.

Nous allons voir, maintenant, comment la mortalité se répartit suivant l'âge et suivant le sexe.

Tableau des décès suivant l'âge et le sexe

Ages	Hommes	Femmes	Ensemble	Ages	Hommes	Femmes	Ensemble
1 an . . .	481	333	814	51 ans . . .	12	10	22
2 ans. . .	164	156	320	52 — . . .	14	15	29
3 — . . .	37	48	85	53 — . . .	8	16	24
4 — . . .	20	26	46	54 — . . .	21	17	38
5 — . . .	16	10	26	55 — . . .	9	20	29
6 — . . .	6	12	18	56 — . . .	19	16	35
7 — . . .	9	7	16	57 — . . .	9	28	37
8 — . . .	6	5	11	58 — . . .	23	19	42
9 — . . .	7	6	13	59 — . . .	17	15	32
10 — . . .	8	6	14	60 — . . .	32	43	75
11 — . . .	14	9	23	61 — . . .	19	23	42
12 — . . .	5	4	9	62 — . . .	27	34	61
13 — . . .	10	7	17	63 — . . .	25	22	47
14 — . . .	6	10	16	64 — . . .	29	28	57
15 — . . .	7	6	13	65 — . . .	34	40	74
16 — . . .	11	13	24	66 — . . .	30	22	52
17 — . . .	8	14	22	67 — . . .	21	32	53
18 — . . .	9	13	22	68 — . . .	33	37	70
19 — . . .	9	12	21	69 — . . .	26	35	61
20 — . . .	14	10	24	70 — . . .	43	53	96
21 — . . .	18	9	27	71 — . . .	36	34	70
22 — . . .	23	17	40	72 — . . .	32	31	63
23 — . . .	23	17	40	73 — . . .	39	44	83
24 — . . .	11	11	22	74 — . . .	45	36	81
25 — . . .	8	14	22	75 — . . .	33	36	69
26 — . . .	11	14	25	76 — . . .	50	40	90
27 — . . .	9	14	23	77 — . . .	39	35	74
28 — . . .	11	13	24	78 — . . .	44	43	87
29 — . . .	12	14	26	79 — . . .	49	26	75
30 — . . .	11	15	26	80 — . . .	35	60	95
31 — . . .	8	12	20	81 — . . .	33	36	69
32 — . . .	10	8	18	82 — . . .	34	23	57
33 — . . .	14	12	26	83 — . . .	24	28	52
34 — . . .	18	10	28	84 — . . .	23	20	43
35 — . . .	5	10	15	85 — . . .	16	16	32
36 — . . .	10	9	19	86 — . . .	14	15	29
37 — . . .	9	5	14	87 — . . .	8	7	15
38 — . . .	16	11	27	88 — . . .	10	11	21
39 — . . .	9	8	19	89 — . . .	10	7	17
40 — . . .	7	13	20	90 — . . .	7	10	17
41 — . . .	16	13	29	91 — . . .	4	3	7
42 — . . .	12	12	24	92 — . . .	1	2	3
43 — . . .	6	17	23	93 — . . .	2	3	5
44 — . . .	16	11	27	94 — . . .	»	»	»
45 — . . .	6	10	16	95 — . . .	1	2	3
46 — . . .	11	13	24	96 — . . .	1	»	1
47 — . . .	15	8	23	97 — . . .	»	»	»
48 — . . .	9	9	18	98 — . . .	»	»	»
49 — . . .	13	15	28	99 — . . .	»	1	1
50 — . . .	18	20	38	100 — . . .	»	»	»
	8.888	8.888	8.888		8.868	8.888	8.888

Un coup d'œil sur le tableau ci-dessus nous permet de constater que la première année de la vie tient le record de la mortalité, presque le sixième de la létalité totale du siècle.

La deuxième année, quoique bien chargée encore, accuse une très forte diminution sur la précédente : le chiffre des décès n'est plus que de 320 contre les 814 de la première année.

Si nous accouplons ces deux années, nous obtenons 1.134 décès, qui nous représente presque le quart de la mortalité générale.

Si nous poursuivons l'étude du tableau, nous voyons que la troisième année n'accuse que 85 morts et la courbe continue à descendre, mais très lentement, jusqu'à l'âge de 15 ans.

A noter une légère ascension vers la onzième année.

A partir de 15 ans, la courbe reprend son mouvement ascendant jusqu'à 23 ans, avec des maximums dans la vingt-deuxième et la vingt-troisième année.

A partir de ce moment, c'est plutôt une espèce d'ondulation sur place, plus qu'une ascension franche. Elle conserve ce caractère jusqu'à 50 ans, jusqu'à 56 ans même, époque où elle reprend, alors, franchement, son mouvement d'ascension, qui se continuera, avec quelques oscillations, jusqu'à 80 ans, terme de la montée de la courbe.

A partir de cet âge, la courbe semble redescendre avec un mouvement vertigineux, presque vertical. Ce n'est là qu'une illusion de graphique. La courbe redescend, faute de forces, faute de vie, exténuée par les pertes qu'elle a semées sur sa route. Ce n'est plus une courbe qui descend, mais une courbe qui finit, qui se dilue dans le néant.

C'est de toute justice de faire remarquer que, pendant tout le cours du siècle, une femme, seule, a fait preuve de bonne volonté pour boucler le siècle. C'est malheureux qu'elle se soit découragée au moment d'atteindre le but. Elle m'aurait permis de pouvoir compter un centenaire dans une statistique de cent ans....

Si nous comparons maintenant, dans une vue d'ensemble, ces tableaux, nous remarquons que plus de la moitié des décès sont survenus dans l'espace compris entre 1 jour et 50 ans : 2.283 décès sur 4.418.

Passe encore pour les 578 décès des derniers vingt-cinq ans de cette cinquantaine : on sait que la vie moderne use vite, et que l'alcool n'est point de l'ambrosie.

De plus, on a la consolation de s'avouer à soi-même que l'on y est pour quelque chose dans cette fin prématurée, que l'on aurait pu modérer les randonnées sur le chemin de la vie, et que, après tout, on ne récolte que ce que l'on a semé.

Des 1.705 autres décès, défalquons seulement les décès des deux premières années : 1.134 ; nous voyons que nous retombons, presque, dans la mortalité des années suivantes : mortalité qui nous semble normale. Cette grande mortalité, due uniquement aux décès d'enfants, n'est pas normale ; elle n'est qu'un accident, et, comme tel, elle peut être enrayée.

Si nous considérons, enfin, l'espace des sept premières années, c'est-à-dire toute l'enfance, le chiffre des décès monte à 1.325, plus que le tiers de la mortalité générale.

Nous verrons, plus bas, la marche de cette mortalité infantile à travers les années successives du siècle et les oscillations de sa ligne de route.

Nous avons constaté que le taux des décès a diminué depuis le commencement

du siècle. L'abaissement de ce taux est dû, en grande partie, à la diminution des décès d'enfants, mais il est dû, aussi, à l'élévation de la moyenne de la vie.

Si nous comparons, en effet, les chiffres des décès concernant les hommes ayant dépassé l'âge de 75 ans, nous remarquons que, sur une population moyenne de 2.162, moyenne des cinquante premières années, nous trouvons 327 décès après 75 ans ; tandis que, pour les derniers cinquante ans, sur une population moyenne de 1.642, nous trouvons 466 décédés ayant dépassé 75 ans, soit presque le tiers en plus. Et ce tiers est même légèrement dépassé, si l'on calcule pour le même chiffre de population.

Même proportion ascendante, si l'on compare les deux portions du second cinquantenaire, qui nous donne 255 décès au-dessus de 75 ans, dans la deuxième portion de ce cinquantenaire, sur une population moyenne de 1.480, contre 211 décès au-dessus de 75 ans, sur une population moyenne de 1803, de la première portion de ce même cinquantenaire.

La moyenne de la vie, au-dessus de cet âge, est donc allée en augmentant, depuis le commencement du siècle.

Mort-nés.

D'après le *Dictionnaire Larousse*, on compte, dans les villes, 1 mort-né sur 15 ou 16 accouchements, et, dans les campagnes, un peu moins, c'est-à-dire 1 sur 18 accouchements.

Mais, fait remarquer le *Dictionnaire Dechambre*, comme il n'est pas établi de distinction bien précise entre l'avorton (âgé de 4 ou 5 mois au plus) et l'enfant mort-né, et que l'on déclare souvent, sous cette dernière dénomination, des enfants, nés viables, mais morts avant le troisième jour, c'est-à-dire avant toute déclaration, toutes les statistiques, à ce sujet, sont fautives.

Toutes ces causes d'erreur sont possibles, et il est vraiment difficile d'arriver à une certitude mathématique sur ce point.

Nous supposons ces causes d'erreur inexistantes dans la statistique ci-dessous, ce qui nous en facilitera l'étude.

Mort-nés du siècle

	Naissances	Mort-nés	Taux 100
Garçons (1809-1833)	804	4	0,5
Filles (1809-1833)	701	2	0,3
Garçons (1834-1858)	599	32	5,4
Filles (1834-1858)	615	16	2,6
Garçons (1859-1883)	495	26	5,3
Filles (1859-1883)	435	11	2,5
Garçons (1884-1908)	323	23	7,1
Filles (1884-1908)	274	8	2,9
	4.246	122	

Ce qui nous frappe tout d'abord, en regardant le tableau ci-dessus, c'est la différence très appréciable, du simple au double, qui existe entre les mort-nés féminins et les mort-nés masculins.

Cette différence n'est point accidentelle puisqu'elle se retrouve dans le cours du siècle : c'est donc une différence normale, si je puis m'exprimer ainsi.

On l'a expliquée, je crois, en disant que les femmes résisteraient mieux à l'asphyxie que les hommes. Pour quelle raison ? Est-ce le sexe qui conférerait cette immunité, ou bien autre chose ?

D'autres ont pensé, avec plus de raison il me semble, que l'enfant du sexe féminin étant, d'habitude, de moindre volume que son congénère masculin, était expulsé plus facilement.

S'il y a d'autres explications, je ne les connais pas.

Mais, ce qui m'étonne le plus, c'est le chiffre très bas des mort-nés des premiers vingt-cinq ans du siècle, comparé à celui des années suivantes. Il semble que ce premier quart de siècle ait possédé l'avantage de la qualité autant que de la quantité : beaucoup plus d'enfants et beaucoup plus vigoureux.

Mais, après cette période, les naissances baissent et les mort-nés se présentent en nombre respectable, les garçons tenant la tête, avec un taux maximum de 7,1 %.

A propos de ce dernier chiffre, il me paraît juste de faire observer qu'il serait plus élevé encore, si les interventions médicales n'avaient pas sauvé quelques-unes de ces vies humaines.

En résumé, et sans vouloir multiplier les explications et les hypothèses, il paraît que cette hausse du nombre des mort-nés est due à une diminution de la vigueur de la race. L'enfant, ayant sucé, *in ovo*, cette précieuse vigueur héréditaire que procurent l'alcool, l'usine et l'école, manque de souffle au premier effort, se brise devant le premier obstacle.

Et cela est d'autant plus vrai, que les statistiques s'accordent à donner aux habitants des villes le privilège, peu enviable, de marcher en tête des statistiques de mort-nés.

Et pourtant, il est hors de conteste que les femmes des villes se soignent mieux que les femmes des campagnes, qu'elles n'attendent pas si longtemps que ces dernières les interventions nécessaires qui sauvent tout ce qui peut être sauvé....

.....Avant d'aborder la dernière partie de mon travail : la statistique infantile, je vais résumer, en des tableaux généraux, les naissances et les décès du siècle.

Tableau des naissances et des décès

Années	Population	Naissances	Décès	Différence	Naissances	Décès
1809	2. 200	67	54	+ 13	3,0	2,5
1810	2. 213	73	63	+ 10	3,3	2,8
1811	2. 233	69	49	+ 20	3,1	2,2
1812	2. 237	65	61	+ 4	3,0	2,7
1813	2. 235	58	60	— 2	2,6	2,7
1814	2. 244	69	60	+ 9	3,1	2,7
1815	2. 256	71	59	+ 12	3,1	2,7
1816	2. 247	63	72	— 9	2,8	3,2
1817	2. 242	52	57	— 5	2,3	2,5
1818	2. 245	43	40	+ 3	1,9	1,8
1819	2. 265	61	41	+ 20	2,7	1,8
1820	2. 265	53	53	»	2,4	2,4
1821	2. 219	38	46	— 6	1,7	2,1
1822	2. 213	63	30	+ 30	2,8	1,4
1823	2. 224	54	45	+ 8	2,4	2,1
1824	2. 234	69	56	+ 13	3,1	2,5
1825	2. 347	58	39	+ 19	2,5	1,7
1826	2. 140	58	39	+ 19	2,7	1,8
1827	2. 140	70	40	+ 30	3,3	1,9
1828	2. 155	56	41	+ 15	2,6	1,9
1829	2. 176	60	49	+ 11	2,8	2,3
1830	2. 164	50	42	+ 8	2,3	1,9

Années	Population	Naissances	Décès	Différence	Naissances	Décès
1831	2.163	64	54	+ 10	3,0	2,5
1832	2.173	56	46	+ 10	2,7	2,1
1833	2.187	65	51	+ 14	3,0	2,3
1834	2.201	66	38	+ 28	3,0	1,7
1835	2.213	67	55	+ 12	3,0	2,5
1836	2.398	54	47	+ 7	2,3	2,0
1837	2.391	50	52	— 2	2,1	1,2
1838	2.407	73	59	+ 16	3,0	2,5
1839	2.418	55	44	+ 11	2,3	1,8
1840	2.418	48	48	»	2,0	2,0
1841	2.081	53	67	— 14	2,5	3,3
1842	2.067	52	71	— 19	2,5	3,4
1843	2.068	58	57	+ 1	2,8	2,8
1844	2.077	47	38	+ 9	2,3	1,8
1845	2.085	50	42	+ 8	2,4	2,0
1846	2.070	38	52	— 14	1,8	2,5
1847	2.057	40	53	— 13	1,9	2,6
1848	2.028	39	68	— 29	1,9	3,4
1849	2.012	51	67	— 16	2,6	3,3
1850	2.009	45	48	— 3	2,2	2,3
1851	2.027	48	43	+ 5	2,4	2,1
1852	2.027	42	42	»	2,1	2,1
1853	2.017	45	55	— 10	2,2	2,7
1854	1.971	32	72	— 46	1,8	4,0
1855	1.925	36	41	— 5	1,9	2,1
1856	1.922	42	45	— 3	2,2	2,3
1857	1.905	40	57	— 17	2,1	3,0
1858	1.914	43	34	+ 9	2,3	1,8
1859	1.910	46	50	— 4	2,4	2,2
1860	1.902	46	54	— 8	2,4	3,0
1861	1.942	61	41	+ 20	3,2	2,2
1862	1.945	19	46	— 27	1,0	2,9
1863	1.930	54	39	+ 15	2,8	2,0
1864	1.941	43	32	+ 11	2,2	1,6
1865	1.938	38	41	— 3	2,0	2,2
1866	1.901	41	55	— 14	2,3	2,9
1867	1.878	29	52	— 23	1,5	2,8
1868	1.871	46	53	— 7	2,5	2,9
1869	1.874	47	44	+ 3	2,5	2,3
1870	1.858	41	57	— 16	2,2	3,1
1871	1.821	32	75	— 43	1,8	4,0
1872	1.720	36	36	»	2,1	2,1
1873	1.706	33	47	— 14	1,9	2,7
1874	1.702	39	42	— 3	1,9	2,5
1875	1.698	28	32	— 4	1,7	1,9
1876	1.720	33	36	— 3	1,9	2,1
1877	1.717	37	39	— 2	2,2	2,3
1878	1.713	33	37	— 4	1,9	2,2
1879	1.705	25	33	— 8	1,5	1,9
1880	1.702	30	32	— 2	1,8	1,9
1881	1.673	22	34	— 12	1,3	2,0
1882	1.671	31	33	— 2	1,9	2,0
1883	1.677	40	34	+ 6	2,4	2,0
1884	1.676	27	28	— 1	1,6	1,7
1885	1.675	32	37	— 3	2,0	2,1
1886	1.713	27	23	+ 4	1,6	1,3
1887	1.705	25	33	— 8	1,5	2,0
1888	1.685	22	42	— 20	1,3	2,5
1889	1.683	34	36	— 2	2,0	2,3
1890	1.672	37	27	— 10	2,2	1,6
1891	1.621	22	24	— 2	1,4	1,5
1892	1.613	25	33	— 8	1,5	2,0
1893	1.593	19	39	— 20	1,2	2,4
1894	1.587	25	31	— 6	1,6	2,0
1895	1.574	32	45	— 13	2,0	2,9
1896	1.539	17	25	— 8	1,1	1,6
1897	1.536	21	24	— 3	1,4	1,6
1898	1.537	21	20	+ 1	1,4	1,3

Années	Population	Naissances	Décès	Différence	Naissances	Décès
1899	1.523	27	41	— 14	1,8	2,7
1900	1.508	24	39	— 15	1,6	2,6
1901	1.398	22	34	— 12	1,6	2,4
1902	1.385	22	30	— 8	1,7	2,2
1903	1.377	25	23	— 8	1,8	2,5
1904	1.372	15	22	— 7	1,1	1,6
1905	1.358	20	34	— 14	1,5	2,5
1906	1.351	26	34	— 8	1,9	2,5
1907	1.331	14	34	— 20	1,1	2,6
1908	1.319	16	28	— 12	1,2	2,1

Nous constatons par les tableaux ci-dessus que le taux des décès a suivi une courbe descendante pour atteindre le taux très satisfaisant de 2,09 %.

Quant au taux des naissances, il est allé, avec une régularité admirable, de mal en pis.

En cours de route, il a égaré presque la moitié de son contingent, et il finit avec le chiffre misérable de 1,55 ;..... et il n'a pas encore fini de descendre !.....

III

STATISTIQUE INFANTILE

Mortalité de 0 à 30 jours

Age	De 1809 à 1833	De 1834 à 1858	De 1859 à 1883	De 1884 à 1908
1 jour	16	51	45	36
2 jours	2	4	3	1
3 —	5	2	1	2
4 —	5	1	2	»
5 —	3	2	»	2
6 —	2	2	3	2
7 —	0	2	2	1
8 —	1	1	2	1
9 —	2	1	»	1
10 —	4	1	1	»
11 —	2	1	»	»
12 —	2	1	4	»
13 —	1	1	1	2
14 —	1	2	»	»
15 —	6	2	3	2
16 —	1	1	1	1
17 —	1	1	1	»
18 —	2	1	2	1
19 —	1	»	»	»
20 —	4	2	2	»
21 —	1	»	1	»
22 —	1	1	1	2
23 —	»	1	»	»
24 —	»	1	»	»
25 —	»	»	»	»
26 —	»	2	2	1
27 —	»	1	1	»
28 —	»	»	»	1
29 —	»	»	1	»
30 —	9	6	16	6
Ensemble de 1 à 30 jours.	72	91	95	63

Mortalité de 2 mois à 7 ans

Age	De 1809 à 1833	De 1834 à 1858	De 1859 à 1883	De 1884 à 1908
2 mois.	14	12	9	8
3 —	13	14	4	„
4 —	11	9	6	4
5 —	13	12	6	6
6 —	12	16	9	4
7 —	10	14	7	5
8 —	15	11	16	2
9 —	10	15	8	7
10 —	14	12	16	4
11 —	9	17	7	1
12 —	47	17	30	19
13 —	13	11	2	1
14 —	17	8	4	2
15 —	15	16	2	„
16 —	7	6	2	1
17 —	5	5	4	„
18 —	17	10	3	1
19 —	4	8	„	„
20 —	10	5	3	2
21 —	3	1	„	„
22 —	5	3	1	„
23 —	„	1	„	„
24 —	58	31	22	11
3 ans.	42	29	9	5
4 —	26	11	6	3
5 —	5	5	9	7
6 —	4	5	5	4
7 —	4	6	4	2
Ensemble de 2 mois à 7 ans.	402	310	194	99
Ensemble général	474	401	289	161
1.325				
Naissances	1.505	1.214	930	597

Je rappelle que la natalité totale du siècle s'est chiffrée par 4.246 naissances. La mortalité infantile s'est élevée à 1.325 décès, y compris les mort-nés; ce qui fait une proportion d'un peu plus du tiers.

Ce chiffre total des décès se répartit, par périodes de vingt-cinq ans, de la manière suivante :

a) Les premiers vingt-cinq ans, de 1809 à 1833 : 474 décès sur 1.505 naissances, soit un peu plus du tiers, avec une proportion de 320 ‰;

b) Dans la deuxième période, comprise entre 1834 et 1858, nous trouvons 401 décès, sur 1.214 naissances, soit une proportion de 329 ‰;

c) Dans la troisième période, comprise entre 1859 et 1883, nous comptons 289 décès, sur 930 naissances, soit une proportion de 310 ‰;

d) Dans la quatrième et dernière période, de 1884 à 1908, nous trouvons 161 décès sur 597 naissances, soit une proportion de 269 ‰.

La proportion est donc allée en diminuant, dans la dernière moitié du siècle.

D'après M. Comby, en France, sur 1.000 enfants nés vivants, 169 meurent dans la première année, tandis que la mortalité générale n'est que de 25 ‰.

Dans ma statistique, ce chiffre monte à 191, en chiffres ronds ; il y a eu donc une mortalité anormale d'enfants.

M. Comby ajoute que le premier mois de la vie est le plus éprouvé, puis le 2^e, le 3^e, le 4^e et le 12^e.

Il meurt dans le premier mois, dit-il, autant d'enfants que dans le deuxième et le troisième réunis, autant que dans les quinze années comprises entre 25 et 40 ans. Sur 1.000 enfants nés vivants, 333 meurent avant 5 ans (COMBY).

Je vais comparer les chiffres trouvés par M. Comby avec les miens, en faisant remarquer que, peut-être, les différences qu'ils présentent peuvent tenir, en grande partie, aux temps et aux lieux embrassés par nos statistiques respectives.

Dans le premier mois de la vie, il est mort, à Seillans, 320 enfants, desquels il faut défalquer les 122 mort-nés ; il reste donc 198 décès d'enfants nés vivants, tandis que le 2^e et le 3^e mois réunis accusent seulement 91 décès.

Poursuivant notre comparaison, nous trouvons pour les décès avant la cinquième année, une proportion de 297 ‰ au lieu de 333. C'est là un avantage appréciable sur la statistique de M. Comby.

Mais, ce qui frappe le plus dans le tableau des décès du premier mois, c'est la mortalité du premier jour : 148 décès, et cette mortalité n'est pas allée en diminuant mais en augmentant, dans le cours du siècle : elle a presque triplé dans le dernier quart.

Et pourtant, il semblerait qu'une hygiène mieux entendue, des soins plus éclairés, une intervention médicale plus rapide, partant plus utile, que tout cela aurait dû diminuer le taux de cette mortalité. Il y a donc des causes déterminantes plus profondes.

S'il meurt tant d'enfants dans le cours du premier jour, c'est que ces enfants sont nés à moitié morts, en état de faiblesse physiologique extrême, qu'ils ont achevé dans ce premier jour l'agonie commencée dans le sein de leurs mères. Et si cette agonie a commencé si tôt, c'est à la faiblesse, aux tares des générateurs qu'elle le doit. Ces enfants avaient été frappés à mort dès leur conception et par la faiblesse ou les tares des germes.

Et, si cette progression a fait la boule de neige, c'est que l'alcoolisme et les autres causes énumérées plus haut ont, elles aussi, fait la boule de neige.

Tout dans la nature est relié par un lien intime de causalité : l'arbre s'affaiblit et s'étiole, aussi les fruits tombent dès leur fleur !....

Les autres jours du premier mois, excepté le trentième, ne donnent lieu à aucune réflexion : la mortalité de ces jours ne nous semble pas excessive.

Mais, pourquoi ce trentième jour se distingue-t-il des précédents par une légère ascension, que nous trouvons dans les quatre périodes ? J'avoue que je ne trouve, à cette ascension, aucune explication satisfaisante.

La période comprise entre 25 et 40 ans accuse, dans ma statistique, 333 décès contre les 319 du premier mois, ce qui met entre nos deux statistiques une différence très appréciable.

Cette étude comparative terminée, reprenons en détail la discussion de notre premier tableau ;

La mortalité du premier mois s'élevant à 319 décès, la proportion par vingt-cinq ans, est la suivante :

a) Dans les premiers vingt-cinq ans, 72 décès, moins 6 mort-nés, donnent le chiffre de 66 ; ce dernier chiffre donne une proportion de 43 ‰. Les mort-nés font monter ce taux à 48 ‰ ;

b) La deuxième période nous donne 91 décès, moins 48 mort-nés, ce qui ramène le chiffre à 43 décès, ce qui donne une proportion de 35 ‰. Les mort-nés font monter ce taux à 74 ‰ ;

c) La troisième période accuse 95 décès, y compris 37 mort-nés, soit 58 décès d'enfants nés vivants.

Ces 58 décès nous donnent un taux de 62 ‰.

Avec les mort-nés, ce taux devient 102 ‰.

d) Enfin, la quatrième période, avec ses 62 décès, nous donne, en retranchant les mort-nés, un taux de 54 ‰.

En faisant rentrer en ligne de compte les 31 mort-nés, le taux monte à 104 ‰.

Ces chiffres sont, sans doute, très élevés, mais c'est surtout leur progression qui est remarquable.

Nous allons passer, maintenant, à l'étude du deuxième tableau ; mais, auparavant, je voudrais dire un mot de prophylaxie.

Oh ! mes vœux seront bien modestes ! D'autres les ont exprimés avant moi ; et je crois même qu'ils ont fait le sujet d'un projet de loi !

Je demanderai seulement, pour diminuer cette mortalité du premier mois, que la femme se repose complètement tout le temps de sa grossesse. Et, par repos, je n'entends pas la chaise longue mais la cessation momentanée de tout travail malsain, de tout travail entre quatre murs, où l'on respire des poussières au lieu d'oxygène, de tout travail, enfin, qui exige une dépense de forces.

La femme enceinte doit mettre toutes ses forces en réserve, les cumuler en un mot. Et, comme complément de ce repos, une bonne nourriture, abondante et saine. La femme doit manger pour deux et emmagasiner de bons matériaux pour parachever une bonne œuvre.

Il faut que ce sang qui traverse le placenta soit du sang riche et vigoureux pour que son produit le soit aussi.

De plus, comme il paraît que nous nous déminéralisons, il faudrait minéraliser en fer et en phosphate. On corrigerait ainsi, oh ! pas énormément, pourtant ! la faiblesse héréditaire ou acquise des futures mères ; et l'on ne verrait plus, si souvent, l'enfant s'efforcer de tirer, d'un sein flasque et ballant, la liqueur de vie souvent absente. Et cette absence est souvent une cause de mort dans le premier mois, pour les enfants débiles et, pour les autres, dans les mois suivants.

Cette hausse de mortalité, rencontrée à la fin du premier mois, se continue dans les mois suivants pour atteindre son maximum à douze mois. Mais il est juste de faire remarquer que cette ligne de hausse n'est pas régulièrement ascendante.

Bien au contraire, elle descend après le deuxième ou troisième mois, et elle n'interrompt sa descente que vers le douzième mois, où elle se relève brusquement et atteint, d'un saut, son maximum.

Si l'on peut admettre l'hypothèse que la mortalité du deuxième mois est constituée, en grande partie, par les débris qui n'ont pas encore achevé de mourir dans

le premier mois, je ne vois, par contre, aucune explication satisfaisante pour les mois suivants.

Il y aurait cette fameuse dent de six mois, qui pourrait nous tirer un peu d'embarras. Mais n'est-ce pas une hérésie scientifique de vouloir parler des accidents de la dentition après l'enterrement de première classe que l'Académie de Médecine leur a fait en 1892?

Cependant, si le travail physiologique de la dentition s'effectue chez un être taré ou affaibli, ce travail sera une fatigue, ce trouble qu'il occasionne sera persistant, et, comme tel, il déterminera des conséquences durables, des atteintes profondes dans les organes.

La dépense de forces, pour ces affaiblis, deviendra une perte difficilement réparable.

Et ces idées admises, on est forcé de reconnaître que, si l'éruption dentaire n'est pas la cause efficiente de tous les accidents qu'on lui a attribués, elle en est, peut-être, la cause indirecte, la cause relative, si l'on veut.

En effet, quelles sont les principales causes de la morbidité infantile? Ce sont les troubles digestifs et leurs conséquences.

Or, une cavité buccale, chaude et enfiévrée, n'est-elle pas un bon milieu de culture tout préparé pour toutes les fermentations possibles, et pour toutes les races microbiennes imaginables?

L'éruption dentaire, au moins chez les affaiblis, reste donc une cause directe ou indirecte de bien des accidents infantiles.

Pour que tous ces accidents disparaissent ou pour qu'ils n'aient pas de conséquences fâcheuses, le remède est très connu : c'est de donner à l'enfant du très bon lait de femme, de sa mère de préférence.

L'éruption dentaire mise à part, je ne trouve plus aucune explication plausible pour justifier cette mortalité des dix ou onze premiers mois, à moins que l'on ne fasse entrer en ligne de compte les petites soupes et autres denrées alimentaires.

Quant au maximum de la mortalité au douzième mois, elle s'explique d'un mot : c'est l'époque du sevrage.

Ce mot vaut tout un long chapitre, et je n'insisterai pas sur ce trouble profond que détermine, dans tout un organisme, la substitution brusque ou progressive d'un régime alimentaire discutable à un régime idéal, merveilleusement sain.

C'est le passage d'une vie à une autre, et, entre les deux, il y a un abîme, qu'il est stupide de vouloir enjamber d'un saut.

On dégringole le plus souvent vers le fond ; tandis qu'on le fait traverser sans encombre, si l'on a soin de jeter des ponts entre les deux rives.

Après le douzième mois, la colonne infantile, qui a réussi à passer de l'autre côté de la rive, poursuit sa route presque sans pertes, ou avec des pertes minimes, dont la cause efficiente est presque toujours l'alimentation.

Au vingt-quatrième mois, il se produit une hausse brusque et très forte, qui reste, pour moi, inexplicable.

Après cette époque, nouvelle baisse qui se continue jusqu'à la dernière année de l'enfance, jusqu'à 7 ans.

Et à propos de cet âge, que le vulgaire considère avec frayeur, comme une date fatidique, je ne vois pas que cet âge soit si criminel que ça. Bien au contraire, il est très bénin dans ma statistique.

Pour résumer, si l'on représentait par un graphique cette marche de sept ans, on verrait que la courbe de la mortalité est représentée par une ligne ondulée, avec trois pics principaux dépassant, de beaucoup, le niveau de la ligne.

Le premier pic correspond au premier jour, et commence la ligne ; le deuxième correspond au douzième mois ; et le troisième au vingt-quatrième mois.

A noter aussi l'élévation du trentième jour du premier mois de la naissance.

Cette vue d'ensemble terminée, nous allons reprendre, en détail, l'étude de nos derniers tableaux, pour en comparer ensemble les différentes séries.

De l'âge de deux mois à l'âge de 7 ans, il est mort 1.005 enfants.

Comme 3 927 enfants sur 4.246 avaient franchi, sans encombre, le premier mois, cela nous fait une proportion générale de 305 ‰.

Ces 1.005 décès se répartissent de la façon suivante :

- a) 402 décès, dans les premiers vingt-cinq ans, avec une proportion de 280 ‰ ;
 - b) 310 décès dans les vingt-cinq ans qui suivent, avec une proportion de 351 ‰ ;
- la proportion a sensiblement augmenté.

Je rappelle que cette augmentation du nombre des décès n'a pas été spéciale à l'enfance, mais, au contraire, elle a embrassé et s'est fait sentir sur les autres âges de la vie, car le taux général de ce quart de siècle, 25 ‰, est supérieur au taux du quart précédent, qui n'était que de 22 ‰.

Il est vrai d'ajouter, que c'est principalement l'augmentation de la mortalité infantile qui a porté le taux à ce niveau.

Cette augmentation ne va pas persister dans les deux périodes suivantes, qui nous donnent, respectivement, la première, avec 194 décès, un taux de 334 ‰ ; et la deuxième et dernière, avec 99 décès, un taux de 289 ‰.

Il y a eu donc baisse manifeste du taux, dans cette dernière période, bien qu'elle se maintienne légèrement supérieure, comme quantité de décès, à la première période, aux premiers vingt-cinq ans.

Si nous englobons maintenant les deux tableaux pour déterminer un taux unique et moyen, nous obtenons, pour les chiffres des décès, de zéro jour à sept ans, comparés avec ceux des naissances, les chiffres ci-dessous :

a) De 1809 à 1833.	un taux de 315 décès pour 1.000 naissances
b) De 1834 à 1858,	— 329 — —
c) De 1859 à 1883,	— 310 — —
d) De 1884 à 1908.	— 269 — —

La mortalité infantile a donc baissé sensiblement dans les derniers vingt-cinq ans.

Et même, si nous considérons les dix dernières années du siècle, nous trouvons 217 naissances et 50 décès d'enfants, y compris les mort-nés, ce qui fait descendre le taux à 230 ‰.

Et, en défalquant les mort-nés et ne tablant que sur les enfants nés vivants, nous obtenons le chiffre relativement très bas de 165 ‰, la moitié, en chiffres ronds, des taux précédents.

Il ne nous reste, maintenant, qu'à faire le tableau comparatif des décès masculins et des décès féminins intéressant les périodes de l'enfance.

Nous rappelons que les naissances du siècle se sont réparties de la façon suivante : 2.221 garçons contre 2.025 filles ; soit une différence de 196 en faveur des premiers, et une proportion supérieure de 45 ‰.

Mortalité suivant le sexe

Âges	1809 à 1833		1834 à 1858		1859 à 1883		1884 à 1908	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
0 à 1 jour.	11	5	34	17	31	14	25	11
2 jours	2	»	3	2	2	1	1	»
3 —	4	1	2	»	1	»	1	1
4 —	3	2	»	1	2	»	»	»
5 —	3	»	1	1	»	»	2	»
6 —	2	»	1	1	3	»	1	1
7 —	»	»	2	»	2	»	»	1
8 —	1	»	1	»	2	»	»	1
9 —	»	2	»	1	»	»	»	1
10 —	2	2	1	»	1	»	»	»
11 —	»	2	1	»	»	»	»	»
12 —	2	»	1	»	2	2	»	»
13 —	»	1	1	»	1	»	1	1
14 —	»	1	»	2	»	»	»	»
15 —	4	2	»	2	2	1	2	»
16 —	»	1	»	1	»	1	»	1
17 —	1	»	»	1	»	1	»	»
18 —	2	»	»	1	2	»	»	1
19 —	1	»	»	»	»	»	»	»
20 —	3	1	2	»	1	1	»	»
21 —	1	»	»	»	1	»	»	»
22 —	»	1	»	»	»	1	»	2
23 —	»	»	1	»	»	»	»	»
24 —	»	»	1	»	»	»	»	»
25 —	»	»	»	»	»	»	»	»
26 —	»	»	»	2	1	1	»	1
27 —	»	»	»	1	»	1	»	»
28 —	»	»	»	»	»	»	1	»
29 —	»	»	»	»	»	1	»	»
30 —	6	3	4	2	8	8	4	2
Ensemble.	48	24	56	35	62	33	38	24
2 mois	8	6	5	7	6	3	3	5
3 —	6	7	10	4	3	1	»	»
4 —	6	5	6	3	1	5	4	»
5 —	8	5	6	6	4	2	4	2
6 —	8	4	8	8	7	2	3	1
7 —	4	6	7	7	4	3	4	1
8 —	8	7	8	3	13	3	1	1
9 —	5	5	6	9	5	3	5	2
10 —	8	9	4	8	12	4	3	1
11 —	6	3	8	9	6	1	1	»
12 —	22	25	6	11	18	12	10	9
13 —	7	6	4	7	»	2	»	1
14 —	7	10	4	4	2	2	»	2
15 —	7	8	5	11	1	1	»	»
16 —	4	3	3	3	1	1	1	»
17 —	3	2	3	2	2	2	»	»
18 —	12	5	4	6	2	1	1	»
19 —	3	1	5	3	»	»	»	»
20 —	8	2	2	3	2	1	2	»
21 —	1	2	»	1	»	»	»	»
22 —	4	1	1	2	1	»	»	»
23 —	»	»	1	»	»	»	»	»
24 —	32	25	15	16	10	12	3	8
3 ans	19	23	10	19	5	4	3	2
4 —	11	15	3	8	4	2	2	1
5 —	5	»	3	2	4	5	4	3
6 —	1	3	2	3	1	4	2	2
7 —	3	1	4	2	2	2	»	2
Ensemble de 2 mois à 7 ans.	213	189	143	167	116	78	56	43
Naissances	804	701	599	615	495	435	323	274
Mort-nés	4	2	32	16	26	11	23	8

Dans les sept premières années, il est mort 1.325 enfants : 739 garçons et 593 filles, soit une différence de 166 unités au détriment des garçons.

La proportion des décès des garçons monte ici à 125 ‰ environ : chiffre qui est bien loin des 46 ‰, en faveur des garçons, au chapitre des naissances.

En défalquant ce dernier nombre du précédent, nous trouvons une proportion de 79 ‰ décès de plus pour les garçons que pour les filles.

Cette différence est surtout sensible dans le premier mois, où elle est presque du simple au double.

En résumé, au seuil de l'adolescence, les deux troupes arrivent presque en nombre égal ; et cette égalité se complètera et deviendra parfaite dans le cours de cette période.

Les mort-nés masculins l'emportant, de beaucoup, sur les mort-nés féminins, on pourrait leur attribuer la plus grande part de cette différence de léthalité dans le premier mois.

Mais, comme dans tout le cours du premier mois, et cela pendant tout le siècle, les décès masculins sont toujours, proportionnellement plus nombreux, il doit y avoir d'autres causes.

Nous avons dit que la principale cause de la mortalité masculine, *in utero*, devait être attribuée au volume plus gros des garçons : ce gros volume déterminant une longueur plus forte du travail, et par conséquent un affaiblissement physique de l'enfant, il n'est pas étonnant que cet enfant, affaibli et souffrant, ne résiste pas autant aux forces destructives, qui s'acharnent sur lui dès sa naissance.

Pour employer l'expression habituelle, bien que latine, cet enfant est donc en état de « *minoris resistentiæ* ».

Après une demi-vie de quelques heures ou de quelques jours, un grand nombre de ces enfants s'en vont grossir le fleuve noir éternellement silencieux.

C'est la seule explication que je trouve pour justifier cette prédominance de léthalité masculine, dans le premier mois.

Mais je ne trouve, par contre, aucune explication pour les mois et les années suivantes.

Et c'est sur cet aveu d'impuissance que se termine mon travail.

D^r RAFFALLI.
